

- organisations syndicales -

LA CGT ET L'UNION D'ACTION

Le Comité Confédéral National de la CGT (instance suprême entre deux congrès) a adopté le 16 juin 1980 un document important sur l'*"unité d'action"*, dont des extraits ont été publiés dans l'*"Humanité"* du 21 juin. Déjà lors du CCN des 21 et 22 mai 1980, le rapport de Jean-Claude Laroze développait longuement cette question (voir *Le Peuple* du 1er au 15 juin). Mais la déclaration du 16 juin est plus systématique. Elle prend, en tant que document officiel, (qui a demandé plusieurs réunions du CCN pour sa mise en forme définitive) un relief particulier et engage l'ensemble de l'organisation sur une orientation précise.

Le texte du 16 juin résitue la question de l'*"unité d'action"* dans un contexte international. La CGT explique son analyse de la situation des luttes sociales et du rôle qu'elle y joue ; elle indique sa conception de la transformation sociale ; elle précise le cadre international de son action ; elle souligne sa propre analyse de la réalité sociale.

Ce document n'est donc pas circonstanciel. Il trace, pour une longue période, la ligne que suivra l'organisation syndicale.

Son analyse montre une profonde régression dans les orientations de la CGT : régression par rapport aux orientations du 40ème congrès de Grenoble ; régression par rapport à l'accord de juin 74 sur l'*"unité d'action"* élaboré avec la CFDT.

Ces régressions concernent plusieurs aspects de la ligne d'action et de la pratique de la CGT. Elles se manifestent principalement dans trois domaines : les conditions de l'action et la décision du "cavalier seul" de la CGT ; L'analyse internationale et l'alignement sur l'URSS ; les convergences totales avec l'analyse du PCF.

I.- LA CGT ET L'UNITÉ D'ACTION

"La réalisation de l'"unité d'action"* n'a de sens que pour la défense des intérêts de classe des travailleurs, les positions ou la pratique de collaboration de classe constituent l'obstacle majeur à l'*"unité"*. C'est pourquoi la réalisation d'une véritable unité d'action implique une lutte résolue contre les idées et les pratiques de collaboration de classe".*

"Ce qu'il faut obtenir, c'est le développement de l'action de masse, au niveau le plus élevé possible et pour des revendications conformes aux intérêts de classe des travailleurs. La réalisation de l'"unité d'action"* n'a d'intérêt que si elle va dans le sens de cet objectif".*

"Pour y parvenir et pour permettre l'intervention déterminée des salariés, il est indispensable de faire la clarté sur la non-fatalité de la crise, sur la nécessité de l'action, la possibilité de faire reculer le pouvoir y compris sur des objectifs revendicatifs élevés, sur la nature des divergences qui séparent les organisations syndicales et particulièrement sur la signification profonde de la nouvelle stratégie de la CFDT".

Ces quelques extraits, qui sont au centre de l'analyse et de l'attitude de la CGT, montrent un revirement très net de sa part.

• UNE REMISE EN CAUSE DE L'ACCORD DE 1974

Cet accord fixait une méthode pour le développement de l'unité d'action et le débat nécessaire entre les deux organisations :

"En s'efforçant de préciser des conceptions communes pour la détermination des objectifs et méthodes de l'action revendicative, les deux confédérations contribuent à ce mouvement [l'évolution positive de leurs rapports] tout en ayant conscience de différences qui demeurent entre elles. Elles considèrent l'action revendicative comme prioritaire et elles veulent, par un effort de clarification, favoriser le rapprochement des positions dans ce domaine entre leurs organisations et leurs militants, et renforcer l'unité d'action des travailleurs".

"Dans ce but, elles invitent leurs organisations, à tous les échelons, à se rencontrer et à débattre avec les travailleurs de tous les problèmes que la vie fait surgir et des divergences qui peuvent se produire pour déterminer dans chaque situation les objectifs et les méthodes d'action les mieux adaptés dans l'esprit du présent accord".

"Les deux organisations conservent, bien entendu, leur originalité. Les différences - les divergences mêmes - existant entre elles par ailleurs, sur les questions fondamentales, continuent à faire l'objet de discussions internes et, le cas échéant, de débats publics qu'elles souhaitent également constructifs".

La signification de cet accord était claire :

- c'est bien l'action revendicative qui est déterminante, c'est en fonction d'elle que se réalise l'unité;
- les divergences idéologiques ne peuvent être un obstacle à l'unité d'action. Elles doivent faire l'objet de débats, y compris publics.

Le texte du 16 juin insiste au contraire sur les préalables politiques et idéologiques. Qui détermine ce que sont des positions de classe, ce qui va dans le sens des intérêts des travailleurs ? Quel est le critère déterminant, "scientifique" pour apprécier une "pratique de collaboration de classe" ? La CGT, bien évidemment. C'est en fonction de son analyse à un moment donné que ces éléments seront déterminés.

Ainsi, elle pourra décider à un moment que les augmentations hiérarchiques constituent une revendication de classe ou que, comme l'indique Laroze dans son rapport, l'accord voté par les nettoyeurs du métro après la grève "a tout bonnement évité aux patrons de céder plus sous la pression de la lutte".

• UNE REGRESSION PAR RAPPORT AU CONGRES DE GRENOBLE

Dans le document d'orientation adopté au 40ème congrès, le chapitre sur l'unité d'action débutait par le rappel de l'accord de 74 :

"L'accord passé en 1974, qui constituait un important pas en avant de l'unité d'action entre les deux centrales syndicales, demeure une base de référence.

Dans le texte du 16 juin, il n'est plus question de l'accord de 74. Pas une ligne ne lui est consacrée dans un document pourtant long portant sur l'unité d'action.

A Grenoble on insistait sur cet accord en constatant qu'"il n'élimine ni les différences, ni les désaccords ou les divergences qui peuvent surgir ou grandir dans certaines circonstances. Il doit cependant permettre la poursuite de l'action commune sur des bases concrètes et immédiates, même lorsque ces divergences s'affirment sur certains points".

Ainsi à Grenoble, alors que l'on connaissait la ligne d'action depuis plus d'un an et demi, il était indiqué dans le document d'orientation que "les positions actuelles de la CFDT sont préoccupantes". Mais il était aussitôt ajouté que "l'évolution de la CFDT tant pour l'activité revendicative que sur les problèmes des changements, pour la période à venir, est une question dont la réponse dépend d'elle-même". Et la charte de 1974 ne situait pas ces divergences comme obstacles infranchissables.

A Grenoble, toujours, dans son rapport oral, Georges Seguy disait clairement que :

"bien que les apparences, consécutivement à la position de la CFDT, donnent l'impression d'un affaiblissement de l'unité d'action, celle-ci reste à l'ordre du jour parce qu'elle correspond et correspondra toujours plus à un besoin, parce qu'elle répond à un souci d'efficacité de l'action syndicale et à une profonde volonté unitaire des travailleurs".

Aujourd'hui ces deux aspects sont balayés. Pour une organisation comme la CGT l'abandon délibéré d'une référence à un texte n'est pas gratuit. C'est un acte politique important qui est posé. On lit dans le document du 16 juin que les "comportements de nos partenaires syndicaux rendent plus difficiles la réalisation de l'unité d'action". Il est indiqué par ailleurs que :

"tout ce qui contribue à semer la confusion, à prôner l'unité pour l'unité, en faisant abstraction du contenu de classe concret sur lequel elle doit se réaliser pour être réellement au service de la défense des intérêts des travailleurs va en sens contraire de la réalisation de l'unité d'action. Et c'est pour cette raison que la CGT affirme et continuera d'affirmer clairement ses positions. L'unité c'est avant tout l'action. Les explications, les initiatives de la CGT représentent l'élément moteur du développement de la lutte et favorisent l'intervention de toutes les forces qui veulent réellement agir dans l'unité, y compris dans les diverses organisations syndicales".

Pour la CGT donc deux possibilités en ce qui concerne le développement de l'unité :

- ou bien la CFDT abandonne sa ligne d'action, se range totalement aux analyses de la CGT et épouse ses conceptions en matière de "contenu de classe concret" dans ces conditions, l'unité est possible.
- ou bien la CFDT développe sa ligne d'action : dans ces conditions l'unité sera à terme, impossible. A moins que la CGT, favorisant "l'intervention de toutes les forces qui veulent réellement agir dans l'unité, y compris dans les diverses organisations syndicales" ne veuille se lancer dans la voie déjà tracée par le PCF de l' "union à la base".

II.- L'ALIGNEMENT SUR L'URSS

Le document du 16 juin accorde une grande place à la situation internationale. La CGT analyse aujourd'hui la question de l'unité, comme l'indiquait Georges Séguy en conclusion des travaux du CCN des 21 et 22 mai 1980,

"en relation avec l'approfondissement de la crise dans ses origines et ses dimensions, nationales et internationales, et dans le cadre du vaste affrontement idéologique qui caractérise aujourd'hui la lutte des classes à l'échelle internationale, avec une acuité particulière dans un pays comme le nôtre où la classe ouvrière ayant acquis un niveau de conscience déjà élevé et une capacité d'organisation non négligeable, il s'ensuit une situation qui constitue un danger sérieux pour la bourgeoisie nationale, et, par voie de conséquence, pour l'impérialisme".

Bref, les positions de classe, dont la CGT serait la gardienne, sont aujourd'hui mondialisées. Si l'unité doit se faire sur des bases de classe communes, il est vraisemblable que cela sera difficile. Car voyons les positions, telles qu'elles sont présentées dans le document :

"Fondamentalement, la lutte des classes à l'échelle mondiale qui détermine la situation mondiale est caractérisée par l'affrontement qui oppose les forces de progrès, la classe ouvrière des différents pays capitalistes, le socialisme tel qu'il existe, les mouvements de libération nationale et l'impérialisme. La dernière période a été précisément marquée par de nouveaux et significatifs reculs de l'impérialisme qui, en dépit d'efforts considérables, ne parvient pas à enrayer de façon durable les succès des forces progressistes. Les différences qui existent ou apparaissent au sein de ces forces, leur diversité, des divergences réelles qui font l'objet de débats, ne changent rien au fait qu'elles se retrouvent objectivement face à l'impérialisme pour défendre leurs intérêts fondamentaux".

Dans ce texte, il apparaît plusieurs points :

- le silence est fait, volontairement sur certains aspects essentiels de la situation internationale. Ainsi, l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques n'est pas mentionnée. Souvenons-nous à cet égard du document d'orientation adopté à Grenoble où, dans le chapitre sur l'"action internationale", il était écrit que la CGT "s'oppose et s'opposera à toute intervention militaire mettant en cause la souveraineté d'un pays".

- la CGT se satisfait et même milite pour l'affrontement des blocs : d'un côté les forces de progrès, de l'autre l'impérialisme. Elle se range délibérément dans le bloc soviétique. En effet, elle écrit que

"les luttes que mènent ces forces [forces de progrès, classe ouvrière des différents pays capitalistes, le socialisme tel qu'il existe et les mouvements de libération nationale] sont largement convergentes et dans des cas essentiels communes sous des formes appropriées. Elles s'épaulent mutuellement [comme en Afghanistan, ou en Erythrée ? ndlr] et vont dans le sens de la paix, de l'émancipation des peuples, du progrès social tandis que les contradictions du système capitaliste s'accentuent".

- la CGT fait siennes les positions de l'Union Soviétique selon lesquelles il n'y a que deux camps : celui de l'impérialisme et celui du socialisme. Cela se traduit pour le mouvement syndical par un choix entre ces deux camps. La CGT continue de choisir le sien : la FSM. Elle n'en critique que le fonctionnement, mais pour elle, celle-ci reste l'organisation unitaire de classe à l'échelle internationale.

- Cela signifie ainsi que les forces de progrès ne peuvent que se retrouver dans le camp des pays socialistes, du "socialisme tel qu'il existe". C'est, pour la CGT le refus des thèses du non-alignement, de la capacité pour les pays en voie de développement de lutter contre l'impérialisme et l'hégémonisme soviétique. En cela elle est parfaitement cohérente avec les positions qu'elle a défendues à Belgrade contre ceux qui mettaient en cause la politique internationale de l'URSS, et refusaient l'alignement sur l'un ou l'autre des blocs, comme la CFDT, la Fédération Unitaire Italienne (CGIL, CISL, UIL), les yougoslaves, etc.

- cette position est lourde de conséquences. Elle tendra à dénaturer la portée réelle des luttes qui se mènent dans les pays en voie de développement. Elle fait participer une partie non négligeable du mouvement ouvrier français dans le soutien inconditionnel à l'Union Soviétique et à toutes les actions qu'elle mène puisque, par définition, celles-ci "s'opposent objectivement à l'impérialisme".

III.- L'ALIGNEMENT SUR LE PCF

C'est l'alignement sur le PCF qui est déterminant dans les prises de position de la CGT en matière d'unité d'action comme de politique internationale. Nous savons que les débats réels au sein de la CGT sont toujours les débats qui ont lieu entre les responsables communistes de la CGT. Le PCF a choisi, dans le cadre de sa politique de repli sur lui-même d'y entraîner la CGT, ne lui laissant aucune marge de manœuvre ou d'autonomie fut-elle limitée.

L'action du Parti Communiste pour assurer son hégémonie dans la classe ouvrière n'a pas pu se limiter à sa propre intervention. L'intervention de la CGT, les thèmes qu'elle pouvait développer risquaient de laisser croire à des divergences d'appréciation sur un certain nombre de questions.

Il n'est pas indifférent de savoir que les débats sur l'unité d'action avec la CFDT se sont déroulés dans un cadre beaucoup plus vaste : celui de l'union en général et en particulier de la pétition sur l'union dans les luttes, signée par de nombreux membres du Bureau Confédéral. Cette pétition, qui visait à mettre le PCF en porte-à-faux par rapport à son orientation d'union à la base, a été dès l'origine condamnée par le PCF. Il y voyait une tentative lancée par des membres du PS pour relancer l'union de la gauche, qui visait à "gommer les responsabilités des socialistes dans la rupture". Une mise au pas de la CGT s'imposait. Pour le PCF, il était donc nécessaire que la CGT, dans une déclaration publique, qui engage l'ensemble de l'organisation, parle d'une seule et même voix, et "fasse la clarté" sur les conditions de l'unité. Le Parti Communiste avait "clarifié" ses rapports avec le PS. Il fallait que la CGT, pour ce qui la concerne, le fasse sur un plan syndical.

Cet alignement est perceptible, au-delà des positions directement exprimées sur l'Union Soviétique ou sur l'unité, dans la démarche même qui sert de fil directeur au document du 16 juin.

. LA CONDAMNATION DE L'ANTI-COMMUNISME n'est pas faite au nom de la "tolérance" ou du respect pour une pensée et une orientation qui existe au sein de la classe ouvrière. Au contraire :

"La CGT combat l'anti-communisme en tant que moyen de division qui a pour but réel de s'en prendre à tous ceux qui dans le mouvement ouvrier, quelles que soient leurs opinions politiques, se situent sur des positions de classe".

Cette déclaration est à rapprocher de celle que fit Jean Colpin, Secrétaire du PCF, lors du Conseil National consacré à l'activité du parti dans les entreprises

"L'anti-communisme signifie toujours le refus d'accepter le fait que la classe ouvrière se soit donnée son parti, un parti révolutionnaire".

. POUR LE PCF, LA PERIODE EST MARQUEE PAR LA GUERRE "IDEOLOGIQUE", pour la CGT, par la "pression idéologique" exercée par les forces de l'impérialisme ou, comme le disait Laroze dans son rapport au CCN de mai 1980 par l'"affrontement idéologique". Les analyses sont les mêmes qui conduisent les deux organisations à utiliser des termes voisins.

Pour la CGT :

"En d'autres temps, l'impérialisme n'aurait pas hésité à utiliser la force, y compris la guerre mondiale pour tenter de résoudre une crise aussi profonde et pour maintenir sa domination. Seule l'évolution du rapport des forces de progrès le tient en respect (...). Mais la situation nouvelle le conduit à développer une pression idéologique d'un niveau inégalé, tant en direction des pays capitalistes que des

mouvements de libération nationale, caractérisée notamment par une campagne de discrédit systématique des pays socialistes".

Pour le PCF : la résolution 23ème Congrès, après avoir évoqué l'importance des forces de progrès, traite de la guerre idéologique dans les termes suivants :

"Faute de guerre par les armes, les dirigeants capitalistes ont donné à la lutte des idées le caractère d'une véritable guerre idéologique. A partir de centres multiples et de personnels considérables, et par le relais des grands moyens d'information, d'intenses campagnes sont orchestrées à l'échelle mondiale. Elles prennent pour cible toutes les idées de progrès, et avant tout le socialisme, grossièrement caricaturé".

La CGT donne des indications sur ces centres multiples qui sont les instruments de la guerre idéologique : l'impérialisme "reçoit le soutien de fait de toutes les formes organisées du réformisme à l'échelle internationale. Les travaux de l'organisme international appelé Commission Trilatérale, où se retrouvent ensemble des dirigeants des grands pays capitalistes, des grandes multinationales et des idéologues de la collaboration de classe, les initiatives de la Fondation Friedrich Ebert de RFA (qui dépend du SPD ndrl), véhicule syndical du réformisme dans le monde, constituent des pièces maîtresses dans la stratégie élaborée pour faire face aux progrès des idées de lutte de classe".

. L'OUVRIERISME DU PCF, TEL QU'IL S'EST DEVELOPPE APRES LE 23ÈME CONGRES SE RETROUVE ÉGALEMENT DANS LE DOCUMENT DE LA CGT. En effet, pour elle, l'idée d'une alternative de gauche serait portée par la classe ouvrière au sens ancien et limité du terme :

"La classe ouvrière serait l'élément moteur et pèserait de tout son poids avec l'ensemble des travailleurs pour de véritables changements". Ainsi, pour la CGT, il y a, au sein même des salariés, d'un côté la classe ouvrière, et de l'autre, le reste des travailleurs.

Cette distinction, réapparaît aujourd'hui, au moment précis où le PCF abandonne l'idée de front anti-monopoliste pour opérer un recentrage sur une partie de la classe ouvrière : celle des ouvriers de la production. C'est en parfaite cohérence avec l'analyse qui veut que seule cette fraction des travailleurs produit de la plus-value, les autres en bénéficiant mais pouvant être des alliés, leurs propres actions pouvant converger avec celles du noyau dur.

IV - OU VA LA CGT ?

Après le Congrès de Grenoble, nous tirions un bilan dans lequel plusieurs points positifs étaient soulignés (voir Nouvelles-CFDT n° 43.78 - 22 décembre 1978). Nous notions que la relative autocritique de Séguin, les débats du congrès faisaient apparaître une nécessaire resyndicalisation des mots d'ordre ; la volonté d'aller vers une action syndicale authentique et indépendante ; le souci de juger les résultats obtenus en fonction des possibilités réelles à tel ou tel moment ; la remise en cause du fonctionnement et le désir d'aller vers une plus grande démocratie.

Sur l'ensemble de ces points on constate aujourd'hui une régression fondamentale. Le document sur l'unité d'action est lourd de conséquences, pour le présent et pour l'avenir. Quatre points semblent particulièrement graves à la lecture du document :

. La CGT : UN "ILOT REVOLUTIONNAIRE" DANS UN "OCEAN REFORMISTE"

Cette identité que la CGT se donne explique le repli sur elle-même que l'on constate. En effet, dans le document il est fait état à de nombreuses reprises de la pression idéologique menée par les forces capitalistes ou impérialistes.

"Patronat et gouvernement cherchent à tirer en arrière l'ensemble du mouvement syndical et conduire si possible les travailleurs à accepter ou à subir dans la résignation les conséquences de leur politique anti-sociale. Pour y parvenir, ils redoublent d'efforts pour tenter de constituer un "front syndical réformiste" et rendre ainsi plus difficiles les conditions de développement de la lutte. Cette entreprise trouve des complaisances et des soutiens dans toutes les organisations syndicales autres que la CGT". Qu'est-ce qui prévaut la CGT de ces pressions ? Elle est la seule organisation de classe. Pourquoi ? Parce qu'elle en a décidé ainsi parce qu'elle fait partie du camp communiste, du bloc soviétique.

Dans les mois qui viennent il n'est pas douteux que la CGT poursuivra dans la définition de cette identité qu'elle fait émerger aujourd'hui.

. LA NEGATION DU PLURALISME EST LA CONSEQUENCE DE CE REPLI SUR SOI

- négation du pluralisme au sein de la CGT : le document du 16 juin a pour fonction d' "aligner" l'ensemble des organisations de la CGT, sur une même ligne. Ses critiques contre la ligne d'action de la CFDT sont aussi des mises en garde contre ceux qui voudraient développer une orientation plus efficace, plus syndicale, plus autonome.

- négation de la pluralité des forces qui luttent pour un changement de société. Sur le plan syndical il y a d'un côté "la seule organisation syndicale de lutte de classe", la CGT, et de l'autre les forces syndicales réformistes dans lesquelles elle place la CFDT. Tout ce qui n'est pas avec la CGT est contre elle. Dans ce cadre, la CFDT ne peut être autre chose qu'une organisation oscillant entre les pressions patronales et "les positions de classe défendues par la CGT".

- négation du pluralisme au niveau international. La CGT n'accepte pas le principe d'un mouvement ouvrier qui se donne ses propres organisations, en fonction de ses spécificités nationales, et au delà un mouvement ouvrier européen qui se dote d'un instrument d'action commune, unitaire et pluraliste : la CES. C'est ce qu'exprimait Jean-Claude LAROZE au CCN des 21 et 22 mai :

"Ce qui gêne en Europe, comme en France, c'est le fait que nous représentions LE SYNDICALISME DE LUTTE DE CLASSE". Dans ce cas, il est clair que notre affiliation [à la CES, ndlr] n'est pas pour demain".

. DANS LA PHASE ACTUELLE, LA CGT développe un discours qui va à l'encontre de ce que l'on avait perçu à Grenoble. Elle se situe sur le terrain du tout-politique. Même sa volonté affirmée, dans le document, d'être "au plus près des travailleurs" s'inscrit dans une logique politique qui passe par le renforcement de la CGT.

Car, "renforcer la CGT, c'est renforcer sa capacité de porter la bataille des idées au niveau de l'enjeu, au niveau des efforts considérables déployés par le pouvoir et le patronat pour réussir leur sinistre entreprise".

. LA NEGATION DE L'AUTONOMIE SYNDICALE.

Chaque fois que la CGT a montré, dans sa pratique, une autonomie relative vis-à-vis du PCF, cela s'est traduit par une démarche plus syndicale, favorisant l'unité d'action, en particulier avec la CFDT. Aujourd'hui, l'alignement sur le PCF fait perdre toute autonomie à la CGT, la conduit à remettre en cause, dans les faits, l'unité d'action.

. POUR LA CGT TOUS LES COUPS SONT PERMIS : DES DEFORMATIONS VOLONTAIRES DES POSITIONS DE LA CFDT, JUSQU'AUX CALOMNIES, pratiques que nos organisations et nos militants rencontrent chaque jour. Le document du CCN nie toute autonomie à la CFDT dans l'élabo ration de ses positions:

"Fruit des pressions extérieures et intérieures, au plan national et international, qui se sont, et continuent de s'exercer sur la CFDT, la stratégie dite de recentrage, élaborée à la fin de 1977 et entérinée au Congrès de Brest, en 1979, est une stratégie de recul net par rapport à cette évolution ; un retour vers les positions d'origine de la CFDT".

Pour la CGT, la ligne définie par les syndicats de la CFDT au Congrès de Brest, n'est pas issue des débats qu'ils ont eus entre eux, mais a été déterminée par des "pressions extérieures et intérieures, au plan national et international". Quand la CFDT anime des luttes et obtient des résultats, cela ne peut être, pour la CGT, que des solutions au rabais, des trahisons, comme ce fut le cas pour les nettoteurs du métro ou les régularisations des clandestins de la confection parisienne, par exemple.

○
○ ○

Ce document représente à la fois la concrétisation de ce que nous connaissons sur le terrain de la pratique unitaire de la CGT. Mais en même temps, il constitue l'annonce d'une grande campagne contre la CFDT.

La CGT pourra agir seule :

"la fermeté de la CGT, sa démarche offensive pour l'action, sa capacité à impulser, même seule, le développement de la lutte, ses efforts pour permettre aux salariés de juger avec clairvoyance de chaque situation concrète, son renforcement, représentent les éléments déterminants pour avancer sur le chemin d'une unité valable, plus solide et efficace".

La CGT pourra signer des accords intersyndicaux, mais cela n'enlèvera rien de sa virulence :

"Il est indispensable que la CGT parle clair. Elle continuera à le faire, y compris lorsque des accords positifs sont conclus".

Ainsi, nos organisations sont averties. Qu'il y ait accord ou pas, l'attitude de la CGT à l'égard de la CFDT ne changera pas.

V.- UNE ATTITUDE RESOLUE DE LA CFDT

Le document de la CGT tourne le dos à l'unité d'action. Il annonce une campagne sans précédent, de longue durée, contre une CFDT dont l'autonomie, le souci de défendre et d'élargir les libertés partout dans le monde, la volonté d'action permanente pour réduire les inégalités, instaurer un autre type de développement et progresser vers une société socialiste autogestionnaire, représentent un obstacle de poids à la stratégie du PCF.

Nous savons que le creux de la vague de l'unité d'action déjà commencée va se poursuivre ! La CFDT ne peut néanmoins se satisfaire de cette situation et porter le deuil de l'unité d'action.

C'est pour cela qu'elle doit mettre en oeuvre avec plus de force la politique d'action définie à Brest.

. Dans l'action qu'elle mène, la CFDT fait des propositions à dimension unitaire. Ces propositions, parce qu'elles visent à réduire les inégalités, à incarner à un moment donné des perspectives plus générales, sont la base de la recherche de l'unité des travailleurs.

. Cette démarche concerne au premier chef les salariés. Elle tend vers la recherche de solidarités réelles, construites dans l'action. Elle correspond à la volonté de progresser vers la satisfaction des revendications prioritaires, et de s'opposer à l'éclatement de la classe ouvrière en dépassant les inégalités de tous ordres qui la divisent. Notre démarche favorise son unification.

. L'action que propose la CFDT s'adresse également aux forces syndicales organisées, qui incarnent les courants de pensée, les pratiques et les traditions qui traversent la classe ouvrière, dans le respect de leur diversité, et avec la préoccupation d'une lutte plus efficace. C'est en ce sens que pour la CFDT l'unité ne peut se concevoir que dans la reconnaissance du pluralisme.

. Les propositions de la CFDT s'adressent donc à l'ensemble du mouvement syndical, mais plus particulièrement à la CGT car une pratique, même conflictuelle, de l'unité d'action nous a rassemblés. Notre seule préoccupation c'est l'efficacité des luttes, pour obtenir des résultats. Aujourd'hui, la CGT refuse l'unité d'action sur ces bases : le document du 16 juin l'illustre parfaitement.

. L'action est plus que jamais nécessaire, pour obtenir des résultats. Son développement et la recherche de l'unité d'action ne passe plus aujourd'hui par le préalable d'accords d'unité d'action - auxquels la CGT refuse désormais de se référer. Elle passe par la capacité unitaire d'une CFDT autonome, qui mène des actions à sa mesure. L'action que nous voulons mener recréera les modifications nécessaires de l'attitude de la CGT, et l'amènera à une position plus conforme aux intérêts des travailleurs.

. Dans cette phase difficile - et qui est appelée à durer - l'unité passe par la capacité de la CFDT à mettre en oeuvre résolument cette démarche.

° ° °

. / .

